



# Votre plan ShareSave arrive à échéance

Brochure pour les employés



International ShareSave

## Votre plan ShareSave arrive à échéance

**Félicitations ! Cela fait maintenant 3 ou 5 ans que vous épargnez dans le cadre du plan ShareSave 2019 et/ou 2021 et vous allez bientôt en tirer des bénéfices !**

### Pour rappel :

- Vous épargnez un montant fixe sur votre salaire net depuis trois ou cinq ans
- Votre épargne vous donne accès à des droits à la plus-value des actions (SAR). Ces droits vont vous permettre de bénéficier de la hausse entre le prix de notre action réduit de 15 % au début du plan ShareSave (le prix de l'offre SAR) et le cours de notre action à la fin du plan (le prix à l'échéance). C'est ce qu'on appelle le gain sur les droits à plus-value des actions ou gain SAR.

À l'échéance du plan, le 1er février 2025, vous récupérerez votre épargne, majorée de l'éventuel gain SAR.

En raison des lois et des restrictions locales, il y aura certaines différences en fonction de votre emplacement géographique. Vous recevrez votre gain SAR dans votre paie de février (en fonction des délais de paie). Votre compte d'épargne sera clôturé et votre épargne ainsi que les intérêts (le cas échéant) vous seront restitués. Si la procédure locale est différente, il est possible que vous deviez clôturer vous-même votre compte pour récupérer votre épargne.

Ce guide vous explique tout ce que vous devez savoir. Lisez-le attentivement afin de comprendre les étapes suivantes.

**Merci de nous accompagner sur le chemin du succès – Nous avons tous un rôle important à jouer.**

Nous avons fait de grands progrès pour atteindre notre potentiel et devenir une entreprise hautement performante, compétitive, résiliente et en pleine croissance. Ces progrès se reflètent dans le cours de notre action qui a nettement augmenté depuis le début du/des plan(s). C'est pourquoi nous nous attendons à ce que nos collègues qui ont participé au plan ShareSave réalisent des gains importants. Votre gain SAR dépendra du montant de votre épargne et du cours moyen de notre action à la clôture des trois séances, du 29 au 31 janvier 2025.

Ce gain témoigne de nos efforts collectifs et de notre contribution à la mise en œuvre de notre stratégie. Nous sommes ravis que vous ayez l'occasion de profiter de notre succès à tous.

**#winning ensemble (#gagner ensemble)**



Nous nous soucions de votre bien-être financier et nous souhaitons que le plus grand nombre possible d'entre vous s'aligne sur notre Mission. Notre transformation change non seulement notre façon de travailler, mais également notre réflexion et nos comportements. Nous allons passer de ShareSave à un nouveau plan pour veiller à ce que notre personnel puisse en bénéficier au fur et à mesure que nous mettons en œuvre notre stratégie et que nous continuons à être une force de progrès.

**Vous recevrez bientôt de plus amples informations sur *Your Shares : Matched!***

## Que se passera-t-il quand ShareSave arrivera à échéance ?

Le montant que vous avez épargné dans le cadre de notre plan ShareSave est lié au cours de notre action au début du plan, auquel nous avons appliqué une réduction de 15 %.

Pour chaque 0,966 £ épargnée dans le cadre du plan de 2021 et chaque 2,322 £ épargnées dans celui de 2019, vous avez droit à 1 SAR (droit à la plus-value des actions).

Maintenant que le(s) plan(s) est/sont arrivé(s) à échéance, vous allez bénéficier de la hausse du prix de notre action entre le prix réduit au début du plan et le cours de notre action à la fin du plan. C'est ce qu'on appelle le gain SAR et dans la plupart des pays, il est imposable.

Le prix à la fin du plan sera calculé sur la base du cours moyen de notre action à la clôture des séances du 29 au 31 janvier 2025.

Plus vous aurez de droits à la plus-value des actions et plus vos gains globaux seront élevés.

Vous récupérerez également la totalité de votre épargne. De plus amples informations sur les modalités de restitution de l'épargne vous seront communiquées en fonction de votre emplacement géographique.

### Ce que vous devez faire pour...



#### Recevoir votre gain SAR dans votre paie de février ou mars (en fonction des échéances de paie).

Vous n'avez rien à faire ! Vous recevrez automatiquement votre argent, déduction faite de vos obligations fiscales et de sécurité sociale.



#### Récupérer votre épargne

Si votre compte d'épargne a été ouvert par votre coordinateur-riche ShareSave, vous n'avez rien à faire. Votre compte sera automatiquement clôturé et le montant de votre épargne, ainsi que les intérêts perçus (le cas échéant), vous seront restitués dès que possible. Si la procédure locale est différente, il est possible que vous deviez clôturer vous-même votre compte pour récupérer votre épargne. .

### Avez-vous manqué des paiements ?



Si vous n'avez pas effectué tous les paiements mensuels, le nombre de SAR auxquels vous avez droit à la fin du plan sera inférieur à celui qui vous a été accordé à l'origine. Ce nombre tiendra compte des paiements manqués et le montant que vous tirerez de votre plan sera donc inférieur.

Si vous avez manqué plus de douze paiements mensuels, vos SAR deviendront caducs et vous n'aurez droit à aucun gain sur les droits à la plus-value des actions.

See Support on [page 8](#).



**Le cours de notre action a nettement augmenté depuis le début du plan, ce qui signifie que vous obtiendrez un gain SAR élevé.**

## Dates clés

Voici à quoi vous pouvez vous attendre



**Contribution finale**

**Décembre 2024**

Date de votre dernière contribution à ShareSave



**Fin du contrat**

**1 février 2025**

Votre plan ShareSave arrive officiellement à échéance



**Informations**

**3 février 2025**

Nous vous enverrons une confirmation du prix à l'échéance de ShareSave



**Vous recevez votre paiement**

**février/mars 2025**

Vous recevez votre gain SAR moins les taxes applicables (en fonction des échéances de paie)



**Épargne**

**février/mars 2025**

Votre compte d'épargne sera clôturé et votre épargne ainsi que les intérêts (le cas échéant) vous seront restitués. Si la procédure locale est différente, il est possible que vous deviez clôturer vous-même votre compte pour récupérer votre épargne.

## Le cas de Jane

Jane a rejoint notre plan ShareSave en 2021. Voici ce qu'elle peut s'attendre à recevoir à l'échéance du plan.



1

Jane a décidé d'épargner  
une somme mensuelle

**50 £**

4

Elle a maintenant droit  
à la plus-value des actions

**1 863**

1 800 £ d'épargne ÷ 0,966 £ de prix  
de l'offre SAR

7

Ce qui donne un  
bénéfice total de

**7 515 £**

4 034 £ de bénéfice par SAR x 1 863 SAR

Ce montant est soumis à des  
déductions fiscales et de  
sécurité sociale.

2

Sur 3 ans,  
Jane a économisé

**1 800 £**

50 £ x 3 years

5

Exemple du cours de l'action à  
l'échéance (à confirmer le 3 février)

**5,00 £**

8

Jane récupère également  
toute son épargne

**1 800 £**

Ce montant n'est **pas** soumis à  
des déductions fiscales et de  
sécurité sociale.

3

Prix de l'offre SAR quand  
Jane a rejoint ShareSave

**0,966 £**

6

Pour chaque SAR auquel  
elle a droit, elle recevra

**4 034 £**

Cours actuel de l'action de  
Rolls-Royce 5,00 £ – 0,966 £ par SAR

9

Au total,  
Jane recevra

**9 315 £**

7 515 £ de gain SAR + 1 800 £ d'épargne

## Questions et réponses

### Recevoir votre argent

#### Quel montant vais-je recevoir ?

Le montant que vous recevrez dépendra de la somme que vous avez épargnée sur chaque paie et de la hausse du cours de notre action depuis que vous participez à ShareSave (voir l'exemple de la p5). Il s'agit du cours moyen de notre action à la clôture des séances entre le 29 et le 31 janvier 2025. C'est ce que l'on appelle le prix à l'échéance. Nous vous contacterons le 3 février 2025 pour vous informer de ce prix.

#### Quand vais-je recevoir l'argent ?

Vous recevrez votre argent de deux façons. Vous recevrez votre gain SAR dans votre paie de février ou mars (en fonction des échéances de paie) moins toute déduction d'impôt.

Votre compte d'épargne sera clôturé et votre épargne ainsi que les intérêts (le cas échéant) vous seront restitués. Si la procédure locale est différente, il est possible que vous deviez clôturer vous-même votre compte pour récupérer votre épargne.

#### Et si je quitte Rolls-Royce avant la date d'échéance du plan ?

Si vous nous quittez pour l'une des raisons suivantes, votre épargne vous sera restituée et tout gain SAR sera calculé sur la base du prix de l'offre de SAR et du cours de l'action de notre société.

- Licenciement
- Départ en retraite
- Blessure ou invalidité
  - Transfert des activités de votre entreprise hors du groupe Rolls-Royce
- Accord mutuel (sauf s'il est convenu que les SAR deviendront caducs)

Si vous nous quittez pour toute autre raison, vos SAR deviendront caducs et vous n'aurez droit à aucun gain SAR. Votre compte d'épargne sera clôturé et votre épargne ainsi que les intérêts (le cas échéant) vous seront restitués.

#### Est-il possible que je récupère moins d'argent que ce que j'ai épargné ?

Votre épargne est en sécurité. Vous recevrez le montant total de votre épargne. Vous bénéficierez également de la hausse du cours de notre action pendant le plan ShareSave. Le prix définitif sera décidé entre le 29 et le 31 janvier 2025. Cependant, nous nous attendons à une hausse importante ce qui signifie que vous bénéficierez d'un gain important.

#### Y a-t-il des frais ?

Vous recevrez l'intégralité de votre épargne. Votre gain SAR sera calculé en livres sterling et converti dans la devise locale en utilisant le taux de change du 31 janvier 2025. Il sera soumis aux obligations fiscales locales.

### Pendant que vous épargnez

#### J'ai manqué quelques paiements pendant la période d'épargne. Puis-je rattraper les paiements manqués ?

Malheureusement, non.

#### J'ai déménagé dans un autre pays depuis que j'ai rejoint ShareSave, mais je travaille toujours pour Rolls-Royce. Que se passera-t-il dans mon cas ?

Si vous avez déménagé sans interruption de service, vous avez dû continuer à épargner dans

ShareSave. Nous contacterons votre équipe des RH locale pour veiller à ce que votre épargne vous soit intégralement remboursée. L'équipe Global Mobility gérera les paiements pour garantir la conformité fiscale dans les deux pays.

### Impôt

#### Combien d'impôt vais-je payer ?

Votre service de paie gérera toutes vos obligations fiscales. En fonction de votre pays, il est possible que vous ayez à faire une déclaration d'impôt en fin d'année. Vous trouverez des informations sur les règles fiscales applicables dans votre pays dans la section « Ressources » de Your Shares Hub.

Nous ne sommes pas autorisés à vous donner des conseils sur des questions financières, fiscales ou d'investissements. En cas de doute, nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal indépendant pour connaître les éventuelles implications fiscales.

#### Comment dois-je payer les impôts ?

Vous n'avez rien à faire. Ils seront automatiquement déduits de votre paie.

### Et maintenant ?

#### Puis-je à nouveau participer à ShareSave ?

Ce plan était notre dernier ShareSave. Cependant, nous préparons un nouveau plan qui permettra aux employés du monde entier de détenir des actions de Rolls-Royce.

Vous recevrez bientôt de plus amples informations sur *Your Shares : Matched* en 2025.

## Quelques termes utiles

Nous nous sommes efforcés de rédiger cette brochure dans un langage aussi clair que possible.

Cependant, tout au long de votre parcours ShareSave, vous rencontrerez sans doute quelques termes spécialisés dont nous vous donnons les définitions à la suite :



### Equiniti

C'est l'administrateur de notre plan ShareSave

### Prix à l'échéance

La valeur du cours moyen de notre action à la clôture des séances du 29 au 31 janvier 2025.

### Droit à la plus-value des actions (SAR)

C'est le droit de bénéficier de la hausse du prix de l'action entre le prix réduit de 15 % au début du plan (le prix de l'offre SAR) et le cours de notre action à la fin du plan (le prix à l'échéance)

### Gain sur le droit à la plus-value des actions (Gain SAR)

C'est le profit que vous réalisez sur le plan ShareSave et le montant que vous obtiendrez pour chaque SAR. Il est calculé comme la différence entre le prix réduit fixé au début du plan ShareSave (le prix de l'offre SAR) et le prix à l'échéance (le cours de notre action à la fin du plan).

### Prix de l'offre SAR

C'est le prix fixé au lancement du plan ShareSave, avec une réduction de 15 %. Pour le plan ShareSave de 3 ans, il s'élevait à 0,966 £ et pour le plan de 5 ans à 2 322 £.

### ShareSave

Our all-employee share plan allowed our colleagues to share in our collective success by benefitting from the increase in our share price.

### Your Shares: Matched

Notre nouveau plan d'actionnariat pour tous les employés qui permettra à nos collègues de détenir des actions de Rolls-Royce.

## Avez-vous besoin d'autre chose ?

Nous espérons que vous avez aimé participer à ShareSave et que vous vous réjouissez de tirer profit de notre succès à tous. Si vous avez des questions auxquelles vous n'avez pas trouvé de réponse ici, d'autres informations sont disponibles pour vous aider.

### Informations

Pour toute information ou assistance supplémentaire, consultez tout d'abord Your Shares Hub. Il vous suffit de sélectionner votre pays puis « ShareSave ». Visitez [shareplans.rolls-royce.com](http://shareplans.rolls-royce.com)

### Assistance

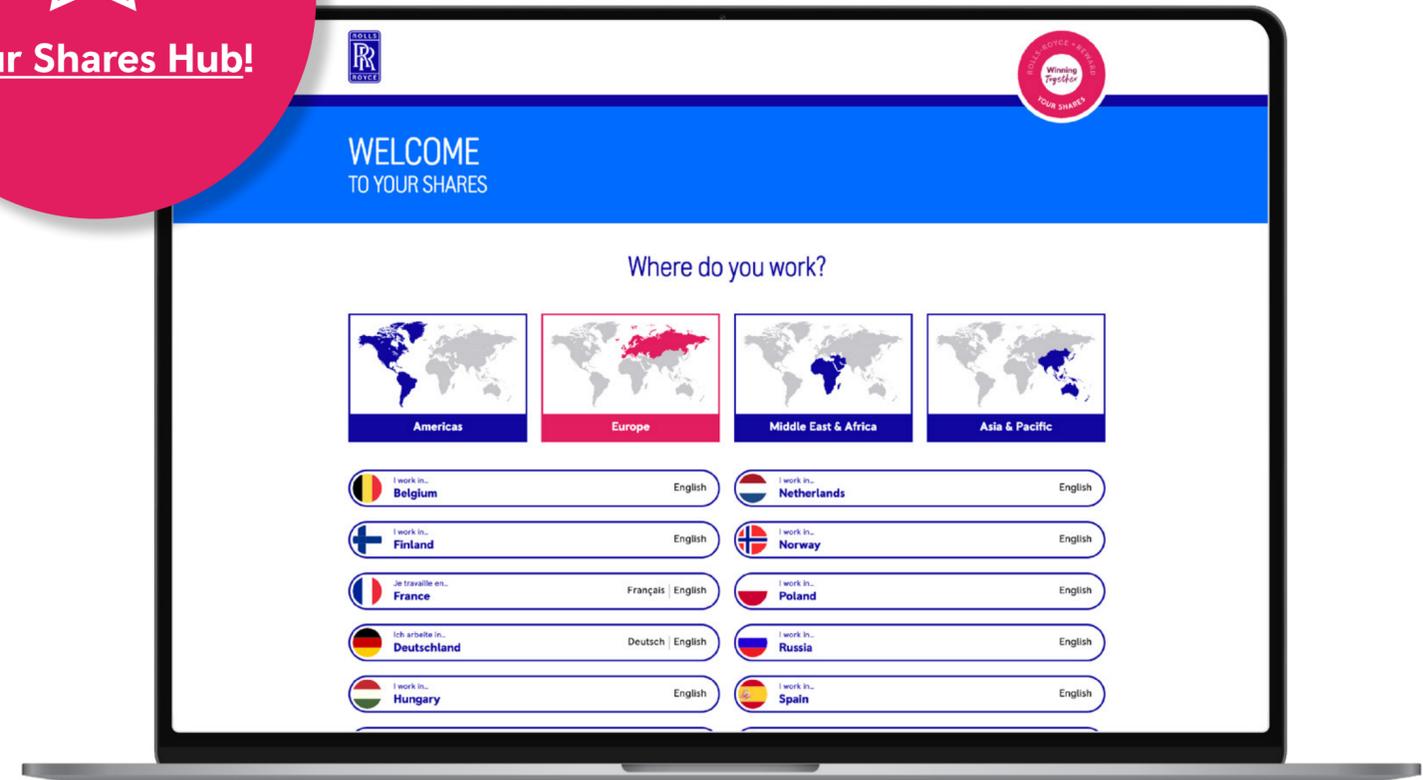
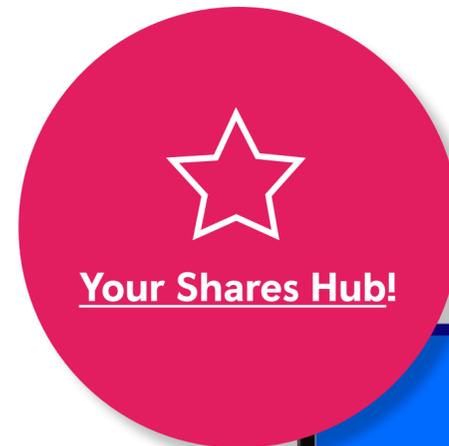
Si vous avez besoin d'aide pour accéder à votre compte, veuillez contacter nos administrateurs Equiniti:

Tel: **+44 (0) 333 207 6388**

E-mail: [myshareplan@equiniti.com](mailto:myshareplan@equiniti.com)

Pour des questions générales, visitez [shareplans.rolls-royce.com](http://shareplans.rolls-royce.com). Sélectionnez « ShareSave maturity » puis « support ».

Cette brochure est un guide général sur le fonctionnement de ShareSave. Ce plan est régi par le règlement du plan ShareSave de Rolls-Royce International, que vous pouvez trouver sur Your Shares Hub. En cas de différences entre cette brochure et le règlement de ShareSave ou la législation applicable, le règlement de ShareSave et la législation applicable prévaudront.



**Protection des données** Nous prenons le traitement de vos données personnelles très au sérieux. Vous trouverez des informations sur la façon dont nous traitons vos données et sur vos droits en la matière dans notre déclaration de confidentialité concernant nos plans d'actionnariat. Vous la trouverez dans Your Shares Hub.